

brutaux que nous a exposés le ministre relativement à la suppression graduelle de l'industrie de l'or au Canada et en particulier des mines ne possédant pas le genre de minerai qui rendrait leur exploitation rentable selon les normes actuelles.

Les montants dépensés dans ce domaine peuvent, d'après moi, être considérés comme négligeables par rapport aux sommes consacrées par exemple à la défense nationale. Nous considérons la défense nationale comme nécessaire, et comme indispensables les fonds destinés aux forces armées. A mon avis, toutefois, il nous faut également aider l'industrie de l'exploitation des mines d'or.

La plupart des députés le savent: la circonscription de Cariboo est le symbole même de l'exploitation des mines d'or. On a exploité pendant des années une mine d'or à Wells. C'est une des mines dont le ministre a parlé lorsqu'il a dit que certaines d'entre elles avaient dû fermer leurs portes. Il est encourageant d'apprendre que l'exploitation à Wingdam, tout près de Wells, doit reprendre. Il semble de plus que nous verrons une grande activité dans l'exploitation des gisements alluviaux de cette région.

Le ministre a aussi souligné que le ministère de la Main-d'œuvre s'occupera volontiers des gens qui travaillent dans ces diverses localités. Je signalerais au ministre, qui peut-être pourrait à son tour le signaler à son collègue, que les gens directement employés par les sociétés minières ne sont pas les seuls à souffrir de la fermeture des mines. Je songe à ceux qui assurent tous les services requis: épiciers, bouchers, garagistes et ainsi de suite.

Lorsqu'une usine est fermée, le ministre de la Main-d'œuvre prend des dispositions pour venir en aide, individuellement, à ceux que cette fermeture contraint à l'exode. Je voudrais faire remarquer au ministre que les petits commerçants qui ont assuré tout au long des années les services auxiliaires de ces communautés en gagnant tout juste leur vie, sont laissés là, sur le pavé. Aucune disposition n'est prise pour leur porter assistance dans la situation pénible où ils se trouvent. Il est réconfortant de constater que lorsque ceci est arrivé à Wells, les gens de l'endroit montrèrent qu'ils étaient résolus à trouver les moyens de maintenir leur vie communautaire; je crois que cela est d'ailleurs typique d'autres communautés. Les gens aiment leur communauté. Ils ont contribué à sa création. Il leur répugne de plier bagage. J'ignore ce qu'on peut faire pour aider les gens laissés ainsi le bec dans l'eau. Tous leurs clients, ou

peu s'en faut, disparaissent lorsque l'usine se ferme et que son personnel est rayé des listes de paie et s'en va. Plus de chalands, et les propriétaires de magasins se trouvent dans une situation très grave.

Il ne s'agit pas simplement que le gouvernement fédéral participe à ces mesures, il faut aussi qu'il existe une très étroite collaboration entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial intéressé. Les gouvernements provinciaux ont assurément une énorme responsabilité dans ces questions, et en définitive elle dépasse peut-être celle du gouvernement fédéral. Il y a matière dans ce domaine à une étroite liaison et à des efforts de collaboration entre les autorités provinciales et fédérales pour s'assurer que toutes les personnes visées en l'occurrence, non seulement les salariés de l'industrie, touchent une certaine compensation et qu'on leur accorde les moyens de se renflouer d'une façon ou d'une autre.

• (3.30 p.m.)

C'est tout ce que j'avais à dire aujourd'hui. Je pourrais évoquer longuement l'histoire de la région de Caribou, mais si certains députés veulent faire des lectures vraiment intéressantes, je leur conseille d'aller chercher à la bibliothèque des livres très bien écrits sur les mines d'or de Caribou. Ils ne seront pas déçus.

M. le président: Le député du Yukon a la parole.

M. Choquette: Est-il encore député?

M. Nielsen: Monsieur le président, je vous saurais gré de faire taire le député de Lotbinière et de lui faire cesser son chahut. Il fait rarement un apport utile aux délibérations de la Chambre.

M. Choquette: Le député est absent depuis un an et c'est dommage de le voir revenir.

M. Nielsen: Le député de Lotbinière apprendra peut-être avec intérêt que ma circonscription, contrairement à la sienne, a une superficie de 207,000 milles carrés et qu'il me faut cinq semaines pour visiter chaque endroit.

M. Choquette: La population est tellement concentrée que vous n'avez pas besoin de vous absenter pendant un an.

M. Nielsen: J'aimerais bien que le député de Lotbinière s'occupe surtout de se retirer derrière le rideau pendant quelques minutes.